

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 06 avril 2020 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2020-03-16

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le seizième jour du mois de mars de l'an deux mille vingt à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no. 3
Madame Annie Gagnon, conseillère district no. 4
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5
Madame Pierrette Lajoie, conseillère district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et madame Claudine Babineau, OMA, greffière, assistent également à cette assemblée.

Rs.2020-03-084

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 16 mars 2020 avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

5.5 Soutien aux projets structurants du milieu.

5.6 Convention de partenariat – Désignation de la signataire.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-03-085

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 02 MARS 2020.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 02 mars 2020 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV);

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 02 mars 2020, tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE.

DEMANDE D'APPUI DU DÉPUTÉ FÉDÉRAL DE SAINT-HYACINTHE-BAGOT.

Attendu que le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

Attendu que l'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

Attendu que cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider des travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

Attendu que les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

Attendu que plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en raison de la décision du gouvernement fédéral;

Attendu que plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne seront plus acceptés;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles ;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

Attendu qu'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

Attendu que le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

Attendu que le député fédéral de Saint-Hyacinthe –Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, met de la pression sur le ministre de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets;

Attendu que le député fédéral de Saint-Hyacinthe –Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'appuyer le député fédéral de Saint-Hyacinthe –Bagot, Simon-Pierre

Savard-Tremblay, dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet;

De transmettre copie de cette résolution au député fédéral de Saint-Hyacinthe –Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay et à la ministre fédérale de l'infrastructure, Mme Catherine McKenna.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DEMANDE DE « CAFÉ CHRÉTIEN L'ESPOIR ».

L'organisme de Granby « Café Chrétien l'Espoir » soumet une demande à la Ville d'Acton Vale afin de pouvoir utiliser le parc Donald-Martin le samedi 29 août 2020 à 13h à 21h, afin d'y tenir un événement ouvert à tous, avec musique, chanteurs et nourriture et le tout serait offert gratuitement.

Le conseil en prend acte.

Rs.2020-03-087

DEMANDE DU FM 103,7 RADIO ACTON.

Attendu que le 30 août prochain, le FM 103,7 Radio Acton, lancera sa programmation de l'automne 2020;

Attendu qu'une demande d'autorisation est soumise à la Ville d'Acton Vale pour l'utilisation du parc Donald-Martin pour la tenue de ce lancement;

Attendu que les organisateurs veulent faire une petite fête, où il y aura dîner hot-dog, danse/musique, jeux gonflables et la présence du club Ferrari de la Montérégie;

Attendu qu'une demande est également soumise pour l'utilisation d'une partie du stationnement, du préau, d'une partie du parc pour l'installation des jeux gonflables et de l'électricité;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

Que la Ville autorise le FM 103,7 Radio Acton à utiliser le parc Donald Martin, le dimanche 30 août 2020, pour la tenue du lancement de la programmation de l'automne 2020, et ce jusqu'à 18h;

Que les organisateurs voient à remettre le terrain dans le même état que lors de la prise de possession;

Que l'utilisation du parc Donald-Martin n'est pas à usage exclusif au FM 103,7 Radio Acton;

Que le FM 103,7 Radio Acton devra détenir une assurance responsabilité pour la tenue de son activité et en soumettre une copie au greffe de la Ville;

Que les organisateurs devront assurer une surveillance adéquate, en tout temps, pour les jeux gonflables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-03-088

DEMANDE DU CLUB OPTIMISTE D'ACTON VALE.

Attendu que le Club Optimiste d'Acton Vale dépose une demande au conseil pour avoir l'autorisation d'utiliser le parc Donald Martin le 5 avril prochain de 9h à 11h, pour la tenue d'une chasse aux œufs de Pâques, du maquillage et des jeux gonflables, pour les jeunes de la région ;

En conséquence, la conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville autorise le Club Optimiste à utiliser le parc Donald Martin, le dimanche 5 avril 2020 de 9h à 11h, pour la tenue d'une chasse aux œufs de Pâques pour les jeunes de la région;

Que les organisateurs voient à remettre le terrain dans le même état que lors de la prise de possession;

Que l'utilisation du parc Donald-Martin n'est pas à usage exclusif au Club Optimiste;

Que le Club Optimiste devra détenir une assurance responsabilité pour la tenue de son activité et en soumettre une copie au greffe de la Ville;

Que les organisateurs devront assurer une surveillance adéquate, en tout temps, pour les jeux gonflables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense.

Rs.2020-03-089

ADOPTION DU RÈGLEMENT 001-2020.

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 2 mars 2020, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu d'adopter le

règlement suivant :

Rg. 001-2020 Règlement établissant la tarification relatif au camp de jour ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-03-090 **ADOPTION DU RÈGLEMENT 002-2020.**

Considérant l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Considérant le projet de règlement déposé lors de la séance ordinaire de ce conseil tenue le 2 mars 2020, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg. 002-2020 Règlement relatif aux compteurs d'eau ».

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-03-091 **PROJET TRIO ÉTUDIANT DESJARDINS POUR L'EMPLOI, PROPOSÉ PAR LE CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI COMTÉ DE JOHNSON.**

Attendu que le Trio étudiant Desjardins pour l'emploi vise à permettre à des jeunes d'acquérir une expérience de travail dans leur région et amène aussi à encourager l'embauche de jeunes par les entreprises du milieu et à contrer l'exode des jeunes vers les grands centres;

Attendu que le Trio étudiant Desjardins pour l'emploi propose un programme en deux volets : Apprenti-stage et Expérience Travail-Été;

Attendu que la Ville d'Acton Vale est sollicitée pour faire partie de ce programme;

En conséquence, la conseillère Pierrette Lajoie propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale accepte de participer à ce programme;

D'autoriser le paiement d'un montant suffisant pour la participation de 8 jeunes résidents à Acton Vale, à titre de contribution à Carrefour jeunesse emploi comté de Johnson. De financer cette dépense à même le poste budgétaire 02-190-00-970.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-03-092 **SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS DU MILIEU.**

Attendu que la Ville d'Acton Vale désire déposer, au Développement Économique et Local de la MRC d'Acton, une demande de financement au Fonds de soutien aux projets structurants, pour l'installation de deux fontaines

pour bouteilles avec abreuvoir, soit une au parc Donald-Martin et une au stade Léo-Asselin;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA, à soumettre au Développement Économique et Local de la MRC d'Acton ledit projet et à signer, pour et au nom de la Ville, tout document pouvant être nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-03-093

CONVENTION DE PARTENARIAT – DÉSIGNATION DE LA SIGNATAIRE.

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale autorise la directrice générale, madame Nathalie Ouellet, OMA, à signer, pour et au nom de la Ville, une convention de partenariat avec Desjardins et tout document pouvant être nécessaire pour donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...Dépôt du rapport du département suivant :

- a) Service incendie – février 2019.

Le conseil prend acte.

...Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie

- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

Rs.2020-03-094

NOMINATION DU COMITÉ ORGANISATEUR DE LA SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ ET AUTORISATION DU BUDGET NÉCESSAIRE À CETTE FIN.

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par la conseillère Annie Gagnon et il est résolu :

Que soient nommés pour faire partie du Comité organisateur de la Semaine de la Municipalité qui aura lieu du 1^{er} au 7 juin 2020, les personnes suivantes : mesdames Vicky Lessard, Nathalie Ouellet et Pierrette Lajoie, messieurs Stéphane Chagnon, Jean-Guy Rocheleau, Éric Charbonneau, et Raymond Bisailon;

Qu'une dépense d'un montant de 8 000 \$ soit autorisée ainsi que son paiement pour la tenue de diverses activités dans le cadre de la Semaine de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-03-095

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS À DEMANDER, PAR VOIE D'INVITATION, DES SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE D'UN ROULEAU TANDEM VIBRANT, NEUF.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'autoriser le contremaître des Travaux publics à demander, par voie d'invitation, des soumissions pour la fourniture d'un rouleau tandem vibrant, neuf.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-03-096

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE CONTREMAÎTRE DES TRAVAUX PUBLICS À DEMANDER, PAR VOIE D'APPEL D'OFFRES, DES SOUMISSIONS POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIAUX D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS. – (DÉVELOPPEMENT PARC INDUSTRIEL).

La conseillère Annie Gagnon propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser le contremaître des Travaux publics à demander, par voie d'appel d'offres, des soumissions pour la fourniture de matériaux d'aqueduc et d'égouts – (Développement parc industriel).

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2020-03-097

RÉSOLUTION POUR AUTORISER UNE DÉPENSE ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES DU PROTOCOLE D'ENTENTE À INTERVENIR AVEC LE CLUB DE BASEBALL SENIOR D'ACTON VALE, ÉDITION 2020.

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par la conseillère Pierrette Lajoie et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 3 000 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-701-52-970 au Club de Baseball Sénior d'Acton Vale, édition 2020. De plus, une somme additionnelle de 500 \$ sera versée, conditionnellement à la tenue de la journée promotionnelle de la Ville d'Acton Vale dans le cadre de la Semaine de la municipalité;

D'autoriser le directeur des Services culturels et sportifs ainsi que la directrice générale de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville, le protocole d'entente à intervenir avec le Club de Baseball Sénior d'Acton Vale, édition 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

... VARIA.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h 10.

Aucune question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 10.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Bruno Lavallée propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et dix minutes (20;10).

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date